



PROGRAMME DES « ATELIERS DE FORMATION » DE L'ÉPOC

PRÉVENTION DES RISQUES PSYCHO-SOCIAUX

ACCOMPAGNER ET ORIENTER LES PERSONNES EN GRANDE VULNÉRABILITÉ PSYCHIQUE ET SOCIALE

Objectif général : L'ÉPOC propose une formation sous forme de sessions de 3 heures qui a pour objectif d'optimiser la prévention des risques psychosociaux, en nouant la pratique à une approche théorico-clinique, questionnant les relations entre partenaires sociaux et usagers.

De la prise en charge à l'accueil

L'objectif de cette action de formation articulée autour de 5 sessions de 3 heures (9h30 - 12h30) est de questionner et d'approfondir avec les professionnels les enjeux du suivi du public en grande difficulté.

L'évolution de la société portée par les conquêtes de la science met en relief différentes déclinaisons des structures familiales induisant un mouvement dans les rapports hommes - femmes - enfants. Les professionnels du champ social et sanitaire sont aux prises avec ces remaniements étant alors amenés à mettre en place de nouveaux dispositifs dans leur mission. Dans le même temps sont apparus d'autres discours sur les fonctions parentales, sur les rapports au travail amenant les professionnels à rencontrer des situations complexes sur le plan relationnel dans l'accompagnement et le suivi des usagers. Confrontés à des difficultés dans l'accueil et le suivi d'adultes, de jeunes, d'enfants, d'usagers en situation d'urgence, ces rencontres demandent pour le professionnel, engagé dans une relation d'aide et de prise en charge, une maîtrise suffisante des démarches d'écoute, d'analyse de situation, de concertation dans l'aide à la détermination d'une conduite à tenir.

Publics : La formation s'adresse à tous les professionnels du champ social, sanitaire et médico-social concernés par l'interface entre insertion sociale et professionnelle et santé psychique. Elle peut concerner des assistants sociaux, des travailleurs sociaux, des assistants socio-éducatifs, des chargés d'insertion, des infirmiers, des psychomotriciens, des aides médico-psychologiques, des aidants bénévoles, etc.

Durée de l'action : 5 sessions d'une matinée (3h)

Modalité organisationnelle : constitution d'un groupe de 10 stagiaires, compte tenu des exigences pédagogiques d'échange et de confrontation des pratiques afin de mieux valoriser les outils de chacun.

Cadre pédagogique : chaque session intègre un même cadre de travail :

- Identification des problématiques rencontrées
- Etudes de cas et illustrations cliniques
- Témoignages et analyse des pratiques
- Evaluation des acquis et de leur transférabilité sur le terrain.

Evaluation : le module d'évaluation en fin de formation a pour objet de faire un premier retour sur la formation (contenu et forme), sur ses apports sur le terrain et d'envisager les prolongements à y donner.



ACCOMPAGNER ET ORIENTER LES PERSONNES EN GRANDE VULNÉRABILITÉ PSYCHIQUE ET SOCIALE

De la prise en charge à l'accueil

Session 1 :

Identifier les différences entre les normes institutionnelles et les valeurs en présence conduit chaque professionnel à interroger ses représentations à l'œuvre lors de la première rencontre avec l'usager afin d'aller au delà des difficultés éprouvées. En fonction du contexte institutionnel et de la spécificité du professionnel, comment écouter, entendre, parler, répondre ? Quels outils élaborer pour favoriser au delà des difficultés de situations une véritable prise en compte des demandes explicites et/ou implicites des personnes rencontrées ? Quelles modalités d'analyse et de compréhension permettront d'avancer sur un terrain encombré par les représentations à l'œuvre ? Quelles démarches seront nécessaires pour répondre aux difficiles questions de l'écoute et de la communication. ?

Session 2 :

Repérer les processus psychiques en jeu, notamment d'ordre affectif, qui influent sur l'écoute et l'expression permet une meilleure compréhension de la fonction des entretiens dans la pratique des professionnels et de leur place dans l'institution d'appartenance. Cela interroge les positionnements des professionnels et les actes posés.

Session 3 :

Réfléchir à la relation, à l'élaboration théorique par la mise en perspective que permet la parole facilite le repérage et la compréhension des difficultés rencontrées par les professionnels. Grâce à l'analyse soutenue par l'animateur, ces questionnements partant de situations concrètes et singulières énoncées tour à tour par les participants visent à amener les professionnels à se repérer en tant que sujet dans l'institution et à resituer leurs actes dans la dynamique de leur équipe, de leur institution et de leur mission.

Session 4 :

Comprendre les difficultés qu'ils rencontrent dans leurs pratiques au quotidien constitue un ensemble de points d'appuis qui donnent aux professionnels une meilleure compréhension du sens de leurs actes et de leurs représentations.

Session 5 :

Proposer une grille de lecture élaborée pendant la ou les sessions amène le professionnel à appréhender les phénomènes à l'œuvre en l'aidant à la détermination d'une conduite en donnant un statut à la parole et à sa fonction ce qui le protège de l'épuisement professionnel.



CALENDRIER DES DATES DE FORMATIONS

- Les formations proposées sont dispensées dans les locaux de l'association au 6-8 rue Georges Thill – 75019 PARIS (Métro Ourcq – ligne 5).

Coordination : Françoise Stark Mornington, psychologue clinicienne – psychanalyste et formatrice et Christine Tauzin, psychologue clinicienne – psychanalyste et formatrice.

Session 1

Mardi 19 juin 2012 de 9h30 à 12h30

La prise en charge des usagers confrontés à des situations difficiles demande aux professionnels du champ social et sanitaire de s'engager avec les personnes rencontrées dans un dialogue empreint d'un respect mutuel. L'accompagnement et le suivi engendrent des situations complexes sur le plan relationnel pour les professionnels confrontés à des enjeux divers personnels, institutionnels, éthiques. Une aide à la détermination d'une conduite à tenir par rapport à d'autres interroge les perspectives adoptées et une compréhension des dynamiques en jeu. D'autre part, accueillir suppose de la part des professionnels un pas vers l'autre. Identifier les processus psychiques et discursifs à l'œuvre lors de la première rencontre conduit à interroger le bien fondé des actes posés. Comment s'engager avec les personnes rencontrées. Comment établir une relation d'aide, d'accompagnement dans un cadre psychologique ou social ? Qu'en est-il de la prise en charge par les professionnels en cette période si sensible qui est la première rencontre ? Comment l'observation, l'écoute de ces instants premiers peuvent-elles donner aux professionnels et aux équipes les moyens d'accompagner une personne sur le chemin de sa réinsertion, de son employabilité en passant parfois par l'émergence d'une demande de soins et les contraintes d'un suivi psychologique ?

Session 2

Mardi 10 juillet 2012 de 9h30 à 12h30

La pratique auprès de sujets en situation de précarité sociale confronte souvent les professionnels qui les rencontrent au versant psychique de cette précarité.

Cette vulnérabilité psychique qui peut revêtir, selon les cas, des formes plus ou moins violentes, peut venir mettre à mal les tentatives de réinsertion sociale et professionnelle, ou même dans certains cas, rendre cette « réinsertion » menaçante pour l'équilibre subjectif déjà très fragile de ces personnes.

C'est pourquoi, pour accompagner au mieux ces sujets, pour leur ouvrir la voie vers une insertion qui soit viable c'est-à-dire réalisée sur un mode singulier, il est nécessaire de pouvoir repérer la façon dont s'exprime pour chaque individu cette précarité psychique.

L'intervention ici proposée, vise à apporter aux professionnels concernés des outils théoriques et cliniques leur permettant de mieux repérer les différentes manifestations de cette « précarité psychique » : angoisse, dépression, tendances suicidaires, passages à l'acte, addictions, bizarreries, laisser tomber du corps, errance, ruptures professionnelles et affectives répétées,..., et à réfléchir ensemble, à partir de situations cliniques précises proposées par l'intervenant et apportées par les participants, à la façon dont ils peuvent utiliser concrètement ce savoir clinique dans le cadre du travail d'accompagnement social et d'orientation qu'ils mènent auprès de ces personnes.



Session 3

Mardi 18 septembre 2012 de 9h30 à 12h30

Accompagner un usager dans le cadre d'un suivi social et psychologique interroge les professionnels dans les difficultés rencontrées dans leur pratique. Un usager par un comportement parfois difficile à supporter et à comprendre, peut provoquer chez un professionnel des réactions telles que l'angoisse, la sidération, la violence ou tout au moins l'incompréhension. Comment dans le quotidien accompagner l'usager en contenant ces manifestations en le confrontant aux limites et aux repères induits par la demande institutionnelle tout en acceptant qu'il puisse prendre le temps nécessaire pour s'accommoder aux exigences de la prise en charge ? Quel chemin personnel le professionnel devra-t-il parcourir pour ne pas se laisser envahir par le mal être de l'individu rencontré et pour au-delà des signes qu'il lui adresse, reconnaître et prendre en compte sa souffrance ? Des repérages conceptuels seront essentiels pour discuter des différentes modalités d'accompagnement présentées par l'animateur et les participants.

Session 4

Mardi 16 octobre 2012 de 9h30 à 12h30

Comment appréhender une rupture de suivi ? Cela demande une meilleure compréhension des dynamiques psychiques en jeu dans le cadre d'un suivi d'un usager en les replaçant dans une perspective subjective. Réflexions sur la clinique du lien, et du transfert et de sa fin possible.

Orienter dans une structure ne relève pas de l'évidence. Comment s'y prendre au cas par cas pour qu'un suivi se poursuive ailleurs et dans les meilleures conditions.

Les questions se poseront à partir de situations concrètes présentées par l'animateur et les participants.



Session 5

Mardi 13 novembre 2012 de 9h30 à 12h30

A l'issue de l'offre de l'action de formation, les participants pourront évaluer leurs acquis et devront pouvoir dans un dispositif d'accueil :

- Se situer autrement : savoir repérer sa place et celle de l'utilisateur dans le cadre institutionnel d'appartenance.
- Accueillir et écouter l'utilisateur dans son individualité
- Mieux formuler leur action, leur ressenti et leurs interrogations
- Exploiter les apports de connaissances acquises pendant l'action de formation.
- Utiliser les outils et les grilles de lecture proposés dans le cadre de la résolution des problématiques rencontrées pendant les sessions de formation.

Ce temps d'évaluation dans l'après coup de l'acte de formation proprement dit offre un temps pour restituer les échanges sur les prolongements de la formation : les suggestions, les propositions des animateurs et des stagiaires.